

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 17082
Numéro SIREN : 885 328 807
Nom ou dénomination : 83FSH

Ce dépôt a été enregistré le 19/01/2021 sous le numéro de dépôt 7602

83FSH
Société par actions simplifiée
au capital de 19.500.980 euros
Siège social : 76, rue du Faubourg St Honoré, 75008 Paris
885 328 807 RCS Paris
(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS D'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 18 DECEMBRE 2020

L'an deux mil vingt,
le **18** décembre,

La société **BIDFAIR PROPERTY HOLDINGS INC.**, société de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, dont le siège social est situé Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Country, Delaware 19801,

Associé unique et propriétaire de la totalité des 19.500.980 actions de 1 euro de valeur nominale composant le capital de la Société (l'« **Associé Unique** »),

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Les statuts de la Société ;
- Le texte des projets de résolutions proposées à l'Associé Unique

Déclare être appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un nouveau Directeur Général, détermination de ses pouvoirs et de sa rémunération ;
- Pouvoirs pour les formalités.

L'Associé Unique reconnaît expressément, en tant que de besoin, que tous les documents requis légalement ont été mis à sa disposition avant les présentes décisions dans un délai suffisant afin de lui permettre d'avoir toutes les informations nécessaires pour statuer en connaissance de cause sur les décisions objet des présentes.

En conséquence, l'Associé Unique se déclare ainsi parfaitement rempli de ses droits au titre des documents mis à sa disposition et décide expressément de renoncer à se prévaloir de tout droit, action, contestation, réclamation, de quelque nature que ce soit, concernant les modalités de convocation et de mise à disposition des documents d'information relatifs aux décisions objet des présentes.

Puis l'Associé Unique prend les décisions suivantes :



PREMIERE DECISION

Nomination d'un nouveau Directeur Général, détermination de ses pouvoirs et de sa rémunération

L'Associé Unique **décide** de nommer, en qualité de Directeur Général, avec effet à la date des présentes et pour une durée indéterminée, Monsieur Thomas Etienne, de nationalité française, né le 13 août 1978 à Rouen, demeurant 1919 route de La Muette, 76230 Isneauville, avec effet à la date des présentes.

Monsieur Thomas Etienne a fait savoir par avance qu'il acceptait ce mandat et qu'il n'exerçait aucune fonction, n'était titulaire d'aucun contrat de travail avec la Société et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

L'Associé Unique **décide** que le Directeur Général exercera ses pouvoirs conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts.

L'Associé Unique **décide** que Monsieur Thomas Etienne ne percevra pas de rémunération au titre de son mandat mais aura droit, sur justificatifs, au remboursement de ses frais de représentation.

DEUXIEME DECISION

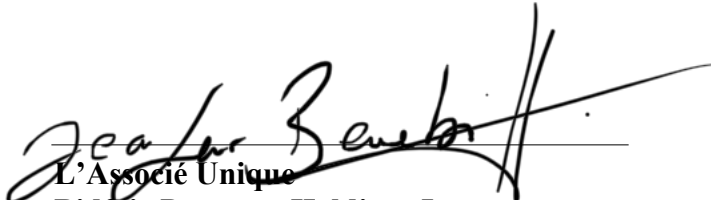
Pouvoirs pour les formalités

L'Associé Unique **donne** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités légalement requises, notamment de publicité et de dépôt.

[Signatures sur pages suivantes]

TE

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'Associé Unique d'une part, et le Directeur Général nommé aux termes des présentes décisions, d'autre part, pour acceptation de fonctions ainsi confiées.



L'Associé Unique
Bidfair Property Holdings Inc.
Représentée par Monsieur Jean-Luc Berrebi

Le Directeur Général
Monsieur Thomas Etienne (*)

(*) Signature précédée de la mention « *Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général* ».

Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général

